

Le Castelnodais

#30 Mars – Avril 2023 • Magazine d'informations municipales

Démocratie participative

page 12

Noyal
Châtillon
sur Seiche

Page 7

Adhésion à l'Alec pour travailler sur la sobriété énergétique

Page 10

Projet Éducatif Local entre en vigueur : 16 objectifs généraux

Page 18

38^e Souvenir Louison Bobet

2 Retour sur image



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Samedi 7 janvier a eu lieu la cérémonie des Vœux à destination de la population, du monde économique ainsi que des associations de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. L'occasion pour le Maire de faire une rétrospective de l'année 2022 et de présenter les projets futurs. Merci aux 300 personnes qui ont répondu présent.



SURPRISE DU VENDREDI

Il y avait beaucoup de monde vendredi 3 février pour la deuxième surprise du vendredi de l'année 2023 organisée par la Médiathèque la Source. Les 80 spectateur·ice·s ont pu profiter du concert proposé par l'École Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener.



VENDREDI C'EST GAMING !

Vendredi 20 janvier, la Médiathèque et l'Espace Jeunes Azimut ont proposé une soirée gaming (jeux vidéo, consoles ou encore bornes d'arcades). Les participant·e·s ont pu passer un bon moment entre ami·e·s ou en famille.



PRÉSENTATION DU PROJET DE PUMPTRACK À L'ESPACE JEUNES AZIMUT

Mi-décembre, le projet de réalisation d'un Pumptrack a été présenté à l'Espace Jeunes Azimut, l'occasion pour les jeunes de poser des questions et pour les intervenants de faire découvrir le projet.



BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

547 sapins de Noël ont pu être broyés grâce à votre participation. Cette opération a été réalisée par les services techniques municipaux le mercredi 11 janvier dernier.



PREMIER SPECTACLE DU DISPOSITIF « SORTEZ EN BUS ! »

Quelques Castelnodais·e·s se sont donnés rendez-vous le mercredi 25 janvier pour aller voir un concert symphonique au Couvent des Jacobins. Ce spectacle fait partie de la programmation « Sortez en bus ! »

Sommaire

4 📄 Brèves

Après-midi Aquatonic Seniors / Opération Tritout
City all, l'application mobile
Replantation de 2 arbres
Don du sang

6 🗨️ Actualités municipales

Inscription écoles
Expertise arborée
Charte urbanisme
Adhésion à l'ALEC
Charte Européenne Femmes-Hommes
Projet Éducatif Local

11 📁 Dossier

Démocratie participative

15 🏠 Intercommunalité

Assainissement / Mobilité / Sortez en bus

17 📖 Le mag

Sauvageonnes paysagiste
Oscar éducation canine
Louison Bobet / Témoignages atelier équilibre
Poissonnier marché / Concours photos
Regroupement d'agriculteurs
Vocal'ise : soirée couscous / Repas dansant
du Comité des Fêtes
Ouverture de deux MAM

21 🎭 Culture / Médiathèque

Mars : Mois des femmes
Avril : Mois des mobilités douces
Agenda de la Médiathèque

23 📧 Communication

La Fafare Mouv'N'Brass

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



**NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE,
VILLE AGRICOLE !!**

Le 21 janvier dernier, la Cuma « L'entraide de la Seiche » fêtait ses 60 ans. Cette coopérative agricole, qui permet aux exploitants d'acheter du matériel en commun, est une des plus vieilles associations de la commune. Alors que l'urbanisation est toujours plus importante dans la métropole rennaise, cet évènement vient rappeler que Noyal-Châtillon-sur-Seiche a une identité profondément agricole et qu'elle entend la garder.

Actuellement, la commune compte 24 exploitations agricoles, quand la plupart des villes de la première couronne rennaise sont tombées à moins d'une dizaine, voire aucune. Dans les années à venir, l'enjeu sera de conserver ces exploitations. C'est pourquoi la municipalité a récemment organisé un rendez-vous avec la chambre d'agriculture sur la transmission, qui concerne beaucoup de paysans locaux proches de la retraite. « Il faut commencer à s'y prendre 10 ans à l'avance » a alors expliqué Jean-Michel Drouin, en charge de notre secteur à la chambre d'agriculture. La commune souhaite accompagner les exploitant·e·s de la commune afin de conserver les fermes, sans que ces dernières aillent à l'agrandissement.

C'est aussi une des problématiques sur laquelle travaille le comité agriculture, instance de dialogue entre la municipalité et les agriculteur·ice·s, mise en place il y a un an. Il permet également aux exploitant·e·s de remonter leurs sujets de préoccupation et ainsi de défendre leurs place dans la commune.

Car habiter dans une commune agricole comme Noyal-Châtillon-sur-Seiche suppose des contre parties. Des aller-retours de matériel agricole sur les routes, des effluents à certains moments de l'année pour fertiliser les sols ou encore des périodes de moissons qui se déroulent parfois jours et nuits. Des passages obligés que tout paysan·ne connaît et dont les habitant·e·s de la commune doivent avoir connaissance.

Tout cela est une formidable richesse pour la commune, qui doit être protégée.

La métropole de Rennes s'est en effet longtemps construite sur le principe de la ville archipel, avec un centre urbain qui serait entouré d'une ceinture verte. Or, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est une des dernières à contribuer à cette ceinture dans la première couronne. C'est pourquoi nous luttons contre l'artificialisation des sols, avec vous, nous voulons défendre le caractère agricole de notre commune.

Sébastien GUERET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Anthony Chénais,
Délégué à l'Environnement, au Développement durable et au Numérique

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00),
4300 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr 📍 Suivez-nous sur [f](#)

• **Directeur de la publication**: Sébastien Guéret
• **Adjointe à la communication**: Valérie Le Boulter
• **Rédaction**: Léa Moreau avec la participation des services municipaux
• **Design - création graphique et impression**: Imprimerie du Rimon
11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche
www.imprimeur-rennes.fr



Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC.

Après-midi Aquatonic pour les seniors

Le mardi 11 avril 2023, le Centre Communal d'Action Sociale de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatonic de Saint-Grégoire, l'occasion pour les seniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être !

**Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé·e ?
Contactez le CCAS ☎ 02 99 05 20 14.**



les 8 participant·e·s accompagné·e·s par Agnès Blanchard, Déléguée à la valorisation florale et artistique dans la ville et co-déléguée à l'égalité femmes hommes.

Opération Tritout

Mercredi 5 avril, des bennes seront à votre disposition sur le parking Saint-Léonard : vous pourrez y déposer gratuitement tous vos déchets toxiques / dangereux (9h00-13h00) ainsi que vos encombrants (8h30-17h00) !

Recherche de bénévoles

Vous avez du temps libre du lundi au vendredi ?

Rejoignez l'équipe des chauffeurs bénévoles du minibus du CCAS !

**Vous êtes intéressé·e ?
Rapprochez-vous du CCAS
☎ 02 99 05 20 01**

Appel aux dons pour la Turquie et la Syrie



Suite au terrible tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie, la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a décidé d'apporter son soutien aux familles.

Une rencontre a été organisée avec l'AETTR (Association d'Entraide des Travailleurs Turcs de Rennes) et un drapeau Turc a été installé sur le fronton de la Mairie.



Vous souhaitez apporter une aide financière :

Une plateforme de dons mutualisés entre 6 grandes ONG est en ligne.

Celle-ci permet de réduire les frais de communication et d'optimiser la complémentarité des actions sur terrain :

🌐 <https://donner.allianceurgences.org/urgence-seisme>

Mobil' Tour 2023

Après le succès des éditions 2020 et 2022, c'est au tour de l'école primaire Le Chat Perché d'accueillir le jeudi 30 mars le prochain le Mobil' Tour, un parcours d'animations ludiques et pédagogiques proposé par Rennes Métropole autour de la mobilité durable. Des animations gratuites seront organisées de 16h30 à 18h30 au sein de l'école.

Retrouvez le programme complet sur le site internet, rubrique « Événements ».

Comment paraître dans le journal municipal ?

Vous êtes un·e nouveau·elle commerçant·e, une nouvelle association ou une association existante, vous pouvez demander à paraître dans le magazine communal.

COMMENT FAIRE ?

Vous devez envoyer une demande de parution au service communication de la mairie à communication@ville-noyal-chatillon.fr ou au ☎ 02 99 05 20 05. Toute demande sera ensuite traitée lors d'un comité de rédaction, réunion durant laquelle le sommaire est élaboré.

Replantation de deux arbres sur la commune

Suite aux violents orages du mois de juin dernier, un arbre était tombé rue Renaudot et un arbre de la rue des Grands Chênes a dû être abattu pour des raisons de sécurité suite au diagnostic de 2021. Ils seront tous les deux replantés avant le printemps.



rue des Grands Chênes

Destruction de nids de frelons asiatiques sur la commune

En 2022, 46 nids de frelons ont été détruits sur la commune. A noter que la destruction d'un nid coûte 100€ et que celle-ci est entièrement prise en charge par la municipalité.

Si vous être confronté•e à ce problème, contactez le centre technique municipal au  02 99 05 12 73.

**Je donne
mon sang,
je sauve des vies**

**La France fait face à une baisse critique des réserves de sang,
MOBILISONS-NOUS !**

La prochaine collecte de sang sur la commune aura lieu

LE VENDREDI 5 MAI.

**Pour en savoir plus,
rendez-vous sur**

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

“ Journée internationale des droits des femmes ”

Le 8 mars est une journée de sensibilisation et de mobilisation des élèves des écoles, collèges et lycées pour les droits des femmes et l'égalité entre les filles et les garçons.

Construisons ensemble une ville des droits respectés.

Campagne de piégeage des pigeons à l'église Saint-Martin



Eglise Saint-Martin

Depuis la mi-janvier et pour une durée de 10 semaines, une entreprise spécialisée a installé des cages de capture de pigeons à l'église Saint-Martin.

En effet, la prolifération très importante des pigeons engendre des dégradations sur et dans l'église, notamment sur la toiture. Cette prolifération occasionne également des problèmes d'hygiène à cause de la multitude de fientes sur le parvis.

Inscriptions dans les écoles publiques

Les inscriptions des enfants nés en 2020 ainsi que celles des nouveaux•elles arrivant•e•s sont ouvertes. Elles sont à effectuer prioritairement avant la fin du mois de juin.

Pour les enfants de 2021, le dossier doit être déposé avant le 28 avril : le nombre de places en Toute Petite Section (TPS) étant très limité, nous ne pouvons garantir aucune inscription.

La procédure d'inscription est en grande partie dématérialisée, avec un rendez-vous final en Mairie.

Si vous rencontrez des difficultés avec le numérique, il est possible de constituer le dossier en Mairie, sur rendez-vous.

✉ viedelacite@ville-noyal-chatillon.fr

☎ 02 99 05 20 11



Ecole Le Petit Prince



Ecole Chat Perché

Opération Cœur de Ville Orson : un troisième temps de concertation

Un second atelier, rassemblant une trentaine de personnes avait déjà vu le jour en janvier dernier. Ce fut l'occasion pour les participant•e•s de se rendre en balade urbaine sur les secteurs au Cœur de Ville ou Orson.

La matinée a été clôturée par un temps de restitution des attentes, perceptions et observations.

Un troisième atelier aura lieu le mardi 11 avril à 19h30 à l'Espace Louis Texier, pour celles et ceux qui souhaitent également contribuer à la mise en place du projet.



Création d'une charte urbanisme

La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche connaît un fort développement ces dernières années. Son positionnement par rapport à la ville de Rennes et la qualité de son cadre de vie rendent la commune particulièrement attractive.

Cette dynamique se poursuit aujourd'hui, en cohérence des engagements pris par la commune avec la métropole au travers du Programme Local de l'Habitat.

Si bon nombre de projets immobiliers se font dans le cadre d'opérations d'initiatives publiques, et donc avec des projets concertés et maîtrisés, les habitant·e·s ont néanmoins fait part de leurs inquiétudes vis-à-vis de l'évolution qu'ils constatent sur leur commune. Dans le cadre d'une enquête récente menée par l'actuelle majorité municipale, il ressort des réticences sur le rythme de construction, de la densité de population qui en résulte, et de la prise en compte de l'environnement bâti existant, voire avec les projets entre eux.

C'est pourquoi, la charte pour un urbanisme écologique et maîtrisé proposée vise à poser un cadre méthodologique destiné à guider les acteurs et actrices de l'urbanisme, de l'immobilier et de la

construction depuis la conception du projet jusqu'à sa réalisation.

Elle ne se substitue pas au PLUI de Rennes Métropole, qui demeure le document de référence par sa portée réglementaire et obligatoire, mais a une valeur incitative et a vocation à :

- Mettre en place des projets concertés, le plus en amont possible
- Fixer une méthode pour favoriser des constructions harmonieuses avec l'existant
- Accompagner les programmes, afin qu'ils intègrent des normes de construction de qualité environnementale et écologique.

La charte vise à s'appliquer à tout projet de construction ou d'aménagement sur le territoire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Elle se veut évolutive et pourra s'enrichir progressivement par un travail de mise à jour.

Expertise arborée 2022

La mairie a engagé pour la 2^e année consécutive un diagnostic sanitaire et sécuritaire de son parc arboricole. C'est ainsi que près de 130 arbres ont pu être contrôlés sur la ville.

Le diagnostic sanitaire et sécuritaire a pour vocation de mettre en évidence toute affection parasitaire ou défaut mécanique de l'arbre, d'en apprécier la gravité et d'envisager les conséquences pour la sécurité des biens et des personnes en vue de les réduire voire de les annuler.

Cette année, 90 arbres ont été examinés entre le 17 et le 19 octobre 2022 dans les secteurs suivants : avenue Georges Brassens, rue Yves

Montand, complexe sportif Raymond Perrin et l'école élémentaire Le Petit Prince.

Aucun arbre n'a été constaté comme dangereux et ne sera abattu. En revanche, des interventions d'allègement, de réduction ou de retrait de branches cassées en suspension sur certains sujets seront réalisées avant la fin de l'hiver par les services techniques de la ville ou une entreprise extérieure.



Une adhésion à l'Alec pour travailler sur la sobriété énergétique

A l'occasion du Conseil municipal de décembre 2022, la commune a validé son adhésion à l'Alec (agence locale de l'énergie et du climat) du Pays de Rennes.

Cette association accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités qui veulent agir pour réduire leurs consommations énergétiques et développer des énergies renouvelables. Dans le cadre de son plan sobriété énergétique, Noyal-Châtillon-sur-Seiche pourra donc bénéficier d'un accompagnement, en partie financé par Rennes Métropole.

La première action concerne l'étude des consommations énergétiques des bâtiments. Elle permettra ainsi d'identifier les priorités à donner sur les investissements à venir en matière de rénovation. Des actions qui visent d'abord à consommer moins, avant de mettre en place des énergies renouvelables. Sur cet aspect, l'accompagnement de l'Alec permettra aussi d'étudier la mise en place de panneaux photovoltaïques, qui pourraient bénéficier aux bâtiments communaux, mais aussi aux particuliers avoisinant ces structures. Il en va de même sur la création d'un réseau de chaleur, à partir d'une chaudière à bois.

En parallèle, un travail d'adaptation au réchauffement climatique a été initié par la commune. Sur ce volet aussi, l'Alec sera un partenaire. « Sur tous ces dossiers, il s'agira d'un travail à long terme, mais l'important est de démarrer les choses au plus vite » explique Anthony Chénais, Conseiller Délégué à l'écologie.

“
l'Alec sera un
partenaire...
sur tous
les dossiers,
il s'agira d'un
travail à long terme



L'égalité femmes hommes : l'affaire de tous et de toutes

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, la population est constituée de 49% d'hommes et de 51% de femmes.
(Sources : Insee recensement 2018).

Comme sur le reste du territoire et dans le monde, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent.

Par exemple, sur notre commune le salaire net moyen horaire est de 12,50€ pour les femmes contre 14,80€ pour les hommes. Les femmes sont plus touchées par la précarité de l'emploi et les temps partiels... Malgré qu'elles aient obtenu plus de droits ces dernières décennies, les inégalités sont encore très présentes. Pendant la crise sanitaire on a pu constater que les femmes étaient surreprésentées dans des métiers peu reconnus et peu valorisés alors qu'essentiels. De plus, cette crise nous a rappelé l'importance de combattre les violences faites aux femmes.

Une Mairie comme celle de Noyal-Châtillon-sur-Seiche peut agir de manière concrète pour plus d'égalité à son échelle. Notre municipalité a ainsi proposé au Conseil municipal du 17 novembre 2021 de s'engager dans la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette charte a été signée le 8 mars 2022 à l'Hôtel de Rennes Métropole avec Rennes Métropole et d'autres communes.

Deux conseillères municipales ont été nommées co-déléguées à l'égalité Femmes / Hommes, Muriel Serre et Agnès Blanchard. Pendant l'année 2022, elles ont rencontré tous•tes les adjoint•e•s, les services et des partenaires pour faire un état des lieux des actions déjà faites sur la commune et voir quelles autres actions peuvent être encore développées : actions de sensibilisation dès le plus jeune âge à la crèche et dans les écoles mais aussi auprès des habitant•e•s autour du 8 mars et du 25 novembre. Les agent•e•s de la commune sont aussi associé•e•s à ce dispositif par le biais d'un plan de formation et d'une politique de ressources humaines égalitaire en communiquant sans stéréotypes de genre et en favorisant la mixité dans les futurs aménagements et équipements. Le chantier est ouvert et sera suivi tout au long du mandat.

Pour plus d'information :

 www.afccre.org/mailling/Charte-egalite-FR.pdf

Des temps privilégiés pour la Jeunesse **autour du gaming**

La pratique du jeu vidéo ou gaming est mise à l'honneur en cette année 2023. Différentes actions sont mises en place pour découvrir, sensibiliser et partager autour des jeux vidéo et de la réalité augmentée. Certains temps sont adressés aux plus jeunes (6-12 ans) et aux parents.

A la Médiathèque, le 20 janvier a eu lieu une soirée sur le thème des livres en réalité augmentée, des jeux vidéo adaptés, du makey-makey pour les 6-12 ans. Cette soirée s'est poursuivie à l'Espace Jeunes pour les 12 ans et plus. **Objectif : jouer en équipe et collaborer. Les jeunes ont pu se divertir autour de jeux adressés à toutes les sensibilités : Mario Kart, Just Dance, une borne d'arcade...**

Un web café a eu lieu le 27 janvier à la Médiathèque, afin de permettre aux parents et aux adolescents de pouvoir échanger sur leurs inquiétudes, les points de vigilance et les aspects positifs de la pratique.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « Aller vers » mené avec Rennes Métropole, un événement d'envergure à dimension intercommunale est mis en place autour du E-Sport. Il s'agit d'un grand tournoi entre 6 communes adhérentes au dispositif avec pour point d'orgue un tournoi final le 26 avril à Saint-Jacques de la Lande où s'affronteront 48 jeunes. Les jeunes sélectionnés dans chaque commune bénéficieront d'un stage avec un joueur professionnel avant le tournoi final.

Parallèlement à ces événements, un réaménagement de l'Espace Jeunes est en cours autour de différentes salles : une salle de lecture a été créée dans l'ancien bureau des animateurs et une salle de gaming verra bientôt le jour dans l'ancien studio de musique. Cet espace permet de partager des temps privilégiés et d'instaurer du dialogue entre les animateurs et les jeunes sur une durée limitée et avec des jeux vidéo adaptés à chaque tranche d'âge.



La Semaine Nationale de la Petite Enfance, c'est parti !

Du 18 au 25 mars, participez à la 10^e édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance sur le thème « Pop ».

C'est un événement qui relie les petit•e•s, les grand•e•s, les femmes et les hommes, les enfants, les familles, les professionnel•le•s de la petite enfance et les artistes. Une Semaine qui ouvre les portes et les cœurs, tend la main, prend dans les bras, un événement que vous faites vivre, chez vous, dans vos structures, à la ville ou à la campagne.

Ce rendez-vous a pour ambition de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants à partir de 3 mois en leur proposant des ateliers conçus à partir de propositions pédagogiques. C'est aussi éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés aux 1000 premiers jours et les encourager dans leur rôle sans oublier de valoriser le travail des professionnel•le•s de la Petite Enfance.

Retrouvez le programme sur le site internet de la commune, rubrique « Événements ».

Une après-midi sur les métiers de la petite enfance et de l'enfance

Le Relais Petite Enfance intercommunal (RPEi) Nos Petites Pousses vous propose une après-midi « Zoom sur les métiers de la petite enfance et de l'enfance ».

Celle-ci aura lieu le jeudi 23 mars de 14h00 à 17h00 à l'espace 2.1 (21 place de l'église) à Orgères.

Ce sera l'occasion de découvrir les métiers, de se former et de rencontrer des employeurs grâce aux partenaires présents : We Ker, Point Accueil Emploi, le Réseau des Missions Locales et Pôle Emploi.

Pour plus d'informations, contactez le RPEi
☎ 02 99 52 26 58

Le Projet Éducatif Local entre en vigueur ! Ses grands axes déclinés en 16 objectifs généraux

Le Projet Educatif Local (PEL) a pour vocation de fédérer tous les acteurs·ice·s d'un territoire autour d'un projet commun en direction des enfants et des jeunes. Comme l'explique Sébastien Guéret, Maire de la commune, dans le préambule de l'éditorial du PEL, l'ambition est de : « Construire avec tous les acteur·ice·s de la vie des jeunes, un projet permettant à chacun de s'épanouir et de trouver sa place ».

Dans le numéro précédent, les 6 grands axes du PEL avaient été présentés :

- Le bien-être et la santé ;
- La parentalité ;
- Jeune citoyen·ne dans une société non genrée et égalité Femme / Homme ;
- Ecologie et développement durable ;
- Laïcité et pluriculturalisme ;
- Engagement et participation citoyenne des jeunes.

Aujourd'hui, le PEL entre en action, avec l'implication des services et des parties prenantes ayant pour ambition de décliner ses grands axes au travers d'objectifs généraux et spécifiques.

A titre d'exemple :

- La promotion de la pratique régulière d'activités physiques et sportives, culturelles et de loisirs avec comme objectifs spécifiques le travail avec des partenaires et la proposition d'activités diversifiées ;

- L'accompagnement à la parentalité avec plusieurs objectifs spécifiques également comme l'accompagnement dans les démarches administratives ;
- L'incitation des jeunes à l'engagement sur leur territoire en développant l'autonomie et le sens des responsabilités et en étant à l'écoute de leurs besoins ;
- Le renforcement de l'estime de soi et l'apprentissage de la vie en groupe.

Pour permettre à chacun·e de s'approprier ce document de référence, dont la mise en œuvre couvrira la période 2023-2026, un travail d'infographie a été réalisé.

L'ensemble des projets et des actions proposés sur la commune devra s'inscrire dans le cadre de cette politique globale souhaitée pour la jeunesse. Le PEL fera l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation continue afin de garantir le bon déroulement de sa mise en œuvre.

Le PEL est consultable sur le Portail Familles et le site internet.



Rue aux enfants

Ce projet est une initiative nationale proposée dans les villes participantes.

L'objectif est que les habitant·e·s et notamment les enfants se réapproprient l'espace public grâce à des activités.

Cette dynamique festive invite les habitant·e·s à imaginer de nouveaux usages et à repenser l'aménagement de la rue. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir leur environnement, la rue, la ville et de se confronter au réel.

Le Service Enfance-Jeunesse organise ce temps fort dans le quartier de l'Isle le samedi 1^{er} avril de 14h00 à 18h00 avec plusieurs activités manuelles, sportives ou encore musicales.

La Médiathèque sera présente avec un stand (livres, jeux de société, coloriages ...).

Dossier

Démocratie participative



“ Vivre ensemble, décider ensemble,
faire ensemble pour être
acteur dans sa commune ”



La démocratie participative au cœur de la politique communale

Face à la montée de l'abstention lors des différentes élections, notamment municipale, la démocratie représentative ne peut plus être la seule forme d'expression des citoyen·ne·s. Être élu·e ne signifie pas avoir un blanc-seing sur les projets proposés lors des campagnes électorales ou ceux décidés en cours de mandat. On le constate, le ou la citoyen·ne demande, certes à être informé·e, mais aussi à être consulté·e et à donner son avis, voire à participer à l'élaboration des projets.

La démocratie participative propose un autre mode d'aborder le débat public. Faut-il encore susciter l'intérêt du ou de la citoyen·ne, l'amener à participer, le ou la convaincre que son avis compte ? Dans cette perspective, le « aller vers » est une démarche importante et facilitatrice pour amener le ou la citoyen·ne à s'impliquer, à participer.

L'implication citoyenne prend des formes très diverses et graduelles allant au-delà de la simple information. Lorsque que l'habitant·e est engagé·e dans la conception mais aussi dans la réalisation d'une action, on parle alors de démocratie implicite. C'est le cas pour les budgets participatifs, les jardins partagés, les tiers-lieux...

L'INFORMATION : le partage en toute transparence des informations nécessaires à la compréhension du sujet.

LA CONSULTATION : les habitant·e·s expriment leurs besoins, attentes ou sont appelé·e·s à donner leur avis sur des sujets ou des projets dont la conception est bien avancée. Elle aide les élu·e·s à se positionner (enquête, réunion publique, conseil consultatif).

LA CONCERTATION : mobilise les citoyen·ne·s pour débattre et élaborer un projet dès sa conception

mais aussi pour échanger sur sa mise en œuvre. La décision finale revient aux élu·e·s.

LA CO-CONSTRUCTION : pratique de participation plus ouverte dans une logique de partenariat, en impliquant fortement citoyen·ne·s et parties prenantes, depuis l'idée jusqu'à la mise en œuvre.

La co-décision : pour la mise en place d'un projet, la décision revient tout autant aux élu·e·s qu'aux habitant·e·s (référendum local, budget participatif).

Des municipalités, de plus en plus nombreuses, s'engagent dans cette voie. Ainsi, autour de nous, dans notre département, des communes de toutes les tailles (Rennes, Chantepie, Pont Péan ou encore Laillé) ont mis en place des outils permettant l'expression citoyenne.

Impulsée par notre Maire, Sébastien Guéret, la municipalité s'est engagée à développer les démarches de participation de façon à mieux associer les habitant·e·s aux projets et décisions prises par l'équipe municipale. Les principes qui régissent cette action feront l'objet, d'une charte de la participation citoyenne qui sera élaborée en co-construction avec les habitant·e·s de la commune. En outre, cette année verra la mise en place du premier budget participatif à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

EXEMPLE D'ACTIONS SOLLICITANT LES HABITANT·E·S QUI ONT ÉTÉ ENTREPRISES CES 3 DERNIÈRES ANNÉES :

- ✓ La consultation sur le projet de vidéoprotection
- ✓ Le comité Jeunes sur les équipements de loisirs
- ✓ L'appel à projet pour la création d'un tiers-lieu
- ✓ La mise en place de comités consultatifs Agriculture permettant l'échange avec le monde agricole
- ✓ Les ateliers de concertation avec les utilisateurs·ices du futur accueil de loisirs (ALSH)
- ✓ La consultation auprès des parents sur la mise en place d'un pédibus

Démocratie participative, nos concitoyen·ne·s en action :

☰ CHARTRE MÉTROPOLITAINE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Cette charte, validée en décembre 2022 en conseil Métropolitain, a pour objectif de développer et d'encourager la participation en rapprochant les citoyen·ne·s, les élu·e·s et les agent·e·s. Elle doit permettre de favoriser l'adéquation entre les projets et les attentes, avis et besoins des citoyen·ne·s. Pour sa rédaction, 86 citoyen·ne·s et citoyennes ont été tiré·e·s au sort à raison de 2 par commune. A Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Philippe Postal, l'une des deux personnes ayant participées à cette co-construction nous livre son vécu.

« Nous étions 86 habitants et habitantes, bien étonné·e·s, pour écrire une charte dans le cadre d'une convention citoyenne. Riches de tous les horizons, âgé·e·s de 16 à 87 ans, une démarche inscrite dans un nouvel état d'esprit de la participation des citoyen·ne·s. Deux week-ends de travaux et plus pour certain·e·s. Un engagement sincère, ateliers, débats, rencontres extérieures et une découverte pour tous et toutes, les autres. Pas aisé de s'exprimer et partager ses idées et nous comprendre, mais au final une charte présentée aux élu·e·s et validée par la Métropole. »

☰ LES COMITÉS CONSULTATIFS

Plusieurs comités consultatifs permettent aux habitant·e·s qui en font partie d'émettre des avis ou de faire des propositions concernant la culture, la vie associative ou encore l'urbanisme. Jacqueline Irelande, membre du comité Culture nous livre son sentiment quant à sa participation.

« Je trouve cette commission intéressante et bien structurée, je m'y sens légitime car bien accueillie par l'équipe et l'Élu·e à la Culture. Les échanges sont courtois et bienveillants et permettent des interventions de ma part sans crainte d'être mal comprise. Je sais que mon rôle n'est pas d'être décisionnaire, mais les points de vue échangés peuvent permettre des avis différents et donc des forces de proposition utiles. La régularité de la présence est importante pour suivre le fonctionnement de l'équipe municipale et bien s'approprier les sujets mis à l'ordre du jour. C'est une expérience que je ne regrette pas. »

☰ UNE EXPÉRIENCE INNOVANTE : LE TIERS-LIEU

A la suite d'un appel à projet lancé par la Mairie début 2022, le tiers-lieu a pris corps grâce à une quinzaine d'habitant·e·s. Ceux-ci ont constitué des groupes de travail afin d'imaginer ses activités et son fonctionnement. De ces travaux est née l'association Quai de la Seiche. Voici le témoignage d'Ana Lucia Gonzalez, qui en est la co-présidente..

« Ce qui m'intéresse dans ce projet c'est d'une part le chemin que l'on prend pour créer la dynamique d'un collectif et comment on avance sur ce chemin pour arriver au résultat. L'idée que ce soit aux habitant·e·s de définir les activités de ce tiers-lieu est une démarche très importante pour le développement du sentiment d'appartenance à ce projet. Ici, chacun·e apporte ses idées et tout le monde prend part à la décision sur les sujets à traiter, par vote, par unanimité ou par consentement. L'organisation est très carrée : nous avons pris conscience dès le début de l'importance d'un bon fonctionnement d'un collectif, d'une gouvernance horizontale et de la transparence dans la communication. L'objectif final étant de passer de bons moments ensemble et c'est ce que je recherche avant tout. »

« Nous avons voulu le tiers-lieu comme un espace de vie sociale. Il n'a pas fallu longtemps pour que des habitant·e·s s'en emparent et s'impliquent avec enthousiasme dans cette future maison de convivialité, de partage et de lien social. Et c'est déjà un collectif générateur d'énergie créative. »

Valérie Le Bouler, Adjointe à la Culture et Communication.



Le Budget participatif

Il s'agit d'attribuer une partie du budget d'investissement qui sera destinée à financer des projets proposés et votés par les habitant·e·s qui ont ainsi un pouvoir décisionnaire.

Ces projets doivent avoir une portée d'intérêt général et correspondre aux champs des compétences portées par la commune. Cela porte sur l'environnement, les équipements, la culture, le sport, la solidarité et l'aménagement de l'espace public.

Planning prévisionnel du 1^{er} budget participatif

AVRIL - MAI - JUIN 2023

Rédaction du règlement

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

Appel à projets

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023

Étude de recevabilité des projets

JANVIER - FÉVRIER 2024

Vote des habitant·e·s et désignation des lauréats

Comment cela fonctionne ?

Un comité de suivi comprenant des habitant·e·s et des élu·e·s sera chargé d'écrire le règlement, puis assurera l'organisation et son bon déroulement. Il s'agit d'un processus comprenant plusieurs étapes :

- Appel à projet, les citoyen·ne·s ou collectifs non formels ou associatifs proposent des idées d'investissement.
- Examen de la recevabilité en rapport aux critères exposés dans le règlement et de la faisabilité technique des idées avec l'aide des services communaux.
- Les projets retenus sont soumis au vote des habitant·e·s.
- Mise en œuvre des projets retenus dans un délai de 1 à 2 ans. Dans certains cas, les porteurs du projet participent à sa réalisation.

 Dès à présent, les personnes qui sont intéressées pour intégrer le comité Budget Participatif peuvent faire acte de candidature par écrit à l'attention de Michel Bourtourault, Délégué à la Démocratie Participative, à déposer en mairie jusqu'au 25 mars ou en ligne sur le site internet.

Un atelier participatif sur l'histoire de notre commune

Fusionnées en 1993, Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche ont leur propre histoire. Nous vous proposons de participer à la rédaction d'un ouvrage retraçant leur histoire au cours des siècles passés.

Il n'est pas si loin le temps où les deux bourgs étaient séparés par des prairies et la mémoire de nos anciens nous rappelle que la vie était rude. La recherche du passé nous transporte aussi à des périodes

lointaines comme ces vestiges de l'époque gallo-romaine découverts à Châtillon-sur-Seiche. Depuis, il s'est passé mille choses qui font la petite histoire de nos communes.

L'objectif de ce comité est de rédiger un ouvrage collectif retraçant le voyage de nos deux communes à travers les siècles. Nous savons qu'il y a des passionné·e·s d'histoire locale et de vieilles pierres, mais aussi, d'autres personnes curieuses du passé.

Nous invitons celles et ceux qui souhaitent participer à cette aventure à une première réunion prévue à 18h30 le 13 mars prochain à la salle de l'Ise à l'espace Louis Texier afin d'échanger sur ce projet et d'organiser le groupe de travail.



La rue de Rennes au début du 20^{ème} siècle

Du nouveau dans vos toilettes !

Le 1^{er} janvier 2023 marque un tournant dans la gestion du service public de l'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales sur Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Après plusieurs années de gestion confiée à un opérateur privé (VEOLIA), Rennes Métropole a fait le choix de prendre en main la gestion de ce service.

Sans aucune démarche de votre part, votre contrat d'abonnement assainissement est transféré à la régie, qui se chargera de répondre à vos sollicitations en matière d'assainissement. La facturation continuera à être effectuée par le délégataire du service public de l'eau potable (SPL Eau du Bassin Rennais / VÉOLIA). C'est auprès de lui que vous pourrez obtenir tous les renseignements concernant le paiement de votre facture eau et assainissement.

Pour tout problème technique, vous pouvez joindre la régie Assainissement

 **02 23 62 24 10** (astreinte 7j/7 24h/24) ou par
 **assainissement@rennesmetropole.fr.**

Le règlement de service, le rapport sur le prix et la qualité du service ainsi que de nombreuses informations pratiques sont disponibles sur  **www.metropole.rennes.fr.**

Rennes Métropole et la Collectivité Eau du Bassin Rennais ont confié à l'entreprise TRYOM la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers des services publics d'eau potable et d'assainissement.

L'enquête sera réalisée par téléphone (numéro appelant : 06 52 52 77 28 ou 02 97 84 19 07) à compter du 27 février 2023. Environ 1500 personnes vont être interrogées sur tout le territoire métropolitain !

Une analyse statistique des réponses sera ensuite réalisée par les services afin d'en tirer des enseignements. Cette enquête est anonyme. Nous remercions par avance les usager•e•s pour leur contribution.

Enquête mobilité 2023

Rennes Métropole organise une enquête sur la mobilité des habitant•e•s sur un territoire qui s'étend sur le département d'Ille-et-Vilaine et certaines communes limitrophes du département des Côtes d'Armor.

Cette enquête a pour but de connaître les pratiques de déplacement des habitant•e•s, tous modes de transport confondus. Les informations ainsi recueillies sont essentielles pour adapter les aménagements et les services en matière de mobilité aux besoins de la population.

L'enquête doit se dérouler du 7 février au 8 avril 2023. 5000 personnes seront interrogées par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs de la société Terre d'Appels Field.

Peut-être serez-vous sollicité•e par Terre d'Appels Field pour répondre à cette enquête.

En acceptant d'y répondre, vous contribuez à une meilleure qualité de service pour tous.

Merci pour votre contribution.

 **02 99 86 62 30**

 **mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr**

Dispositif « Sortez en bus ! »

Les spectacles à venir

Les inscriptions sont ouvertes pour les événements suivants :

- **Ping pong party le 6 avril 2023**
Réservations avant le 24 mars 2023
- **Le malade imaginaire ou le silence de Molière le 9 mai 2023.** Réservations avant le 25 avril 2023



Le programme complet du dispositif est disponible en version papier à la Médiathèque La Source et en Mairie ou en version numérique sur le site internet de la commune, rubrique « Actualités ».

Contactez Claire Coignard la référente du dispositif pour la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche :

 **sortez.en.bus@gmail.com.**



Concept Garden

Aurélien THOMAS

L'alliance du Minéral & du Végétal

PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

**MAÇONNERIE DE JARDIN
CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DES JARDINS
CONSTRUCTION DE PISCINE**

NOUS RECRUTONS !

06 18 00 73 18 - 35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE
www.conceptgarden.fr - conceptgarden35@gmail.com

**Une hypnothérapeute
et une sophrologue
au Pôle Santé**

Florence HUBERT,

hypnothérapeute diplômée de la faculté de médecine de Rennes 1 propose des consultations sur rendez-vous au Pôle Santé.

Vous pouvez la contacter
☎ 07 87 32 53 24.

Séverine LE CAM,

diplômée de l'Institut de Sophrologie de Rennes (ISR) exerce en tant que sophrologue libérale certifiée RNCP (diplôme reconnu par l'État) au Pôle Santé le vendredi toute la journée et le samedi matin sur rendez-vous.

Vous pouvez la contacter

☎ 07 67 30 66 75 ou
✉ slecam.sophrologue@gmail.com

*La Petite
BRIQUE
Rouge*

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com



Sarl DUCHAINE
PAYSAGISTE

Création de jardins
Terrasse bois
Maçonnerie - Spa
Cours et allée
Clôture
Entretien de jardin

☎ 02 99 32 16 79

35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

duchaine-paysagiste@orange.fr
www.duchaine-paysage.fr

**ENT. PEINTURE
DÉCORATION**

Depuis 1997

PEINTURE
P. PEINT

REVÊTEMENT
SOL ET MUR

RAVALEMENT
FAÇADE

AMÉNAGEMENT
D'INTÉRIEUR

PARQUET



VILLALARD



- REVÊTEMENT SOL ET MUR
- RAVALEMENT DE FAÇADE
- AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
- PARQUET
- FAUX PLAFOND
- CLOISON SÈCHE

4 rue des artisans - ZA du Hill
35230 Noyal Châtillon sur Seiche
02 99 52 31 07

www.villalard-decoration.fr

Commerçants, artisans, entreprises, si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, contactez-nous :

✉ communication@ville-noyal-chatillon.fr

Les Sauvageonnes Paysagiste : entreprise de conception et création d'espaces extérieurs

Installée depuis peu sur la commune, Gabrielle Brunet, originaire de Charente a créé son entreprise « Les Sauvageonnes Paysagiste » en janvier 2022.



Initialement diplômée d'une licence en audiovisuel, Gabrielle Brunet a choisi de changer de voie après avoir travaillé un an au Québec en 2015. C'est lors de ce séjour, qu'elle a ressenti l'envie d'être plus proche de la nature. Elle a fini par sauter le pas en 2020 et a décidé de passer un BTS Aménagements Paysagers mention éco-jardin au Centre de Formation Agricole de Combourg et par la suite, de créer son entreprise.

Elle propose la conception et la création de jardins éco-conscients, sans maçonnerie et avec un choix de végétaux favorisant la biodiversité ainsi que des plantes comestibles et sauvages. Elle propose aussi des visites conseil pour les personnes souhaitant consolider leurs idées avec un avis professionnel.

Gabrielle Brunet a choisi de se tourner vers le végétal, car cela a du sens pour elle. Elle voulait réduire son impact sur l'écosystème et avoir un métier créatif lui permettant de passer du temps dehors, au contact de la nature. Elle aime trouver des solutions créatives pour aménager des jardins de manière éco-responsable, faire découvrir de nouvelles plantes et partager sa passion du végétal.

✉ lessauvageonnes.paysagiste@gmail.com

🌐 <https://lessauvageonnes-paysagiste.com/>

☎ 06 50 45 83 95

📍 26bis Le Pâtis Robert

📷 [lessauvageonnes_paysagiste](https://www.instagram.com/lessauvageonnes_paysagiste)

Oscar éducation canine : votre nouvelle entreprise spécialisée dans le canin

Originaire de Saint-Brieuc, Fanny Stephan vit aujourd'hui dans la région rennaise depuis 2006.

Elle était chasseuse de tête et spécialiste du recrutement pendant près de 15 ans dans différentes structures, puis elle a souhaité retrouver du sens dans son travail tout en gardant ce lien avec l'humain. Fanny Stephan a donc fait le choix d'entamer une formation certifiante chez Cynopsy en fin d'année 2021 avant de se lancer dans l'éducation canine en septembre dernier.

Elle a créé son entreprise « Oscar éducation canine » en septembre 2022. Oscar était le nom du teckel qui a partagé sa vie d'enfant et d'adolescente et elle voulait « continuer un peu l'aventure avec lui ».

Elle propose des bilans comportementaux, des séances d'éducation (rappel, marche en laisse...) et de résolution des troubles du comportement (malpropreté, destruction, aboiements...) et elle accompagne les nouveaux propriétaires dans l'accueil de leur chiot.

Elle propose également des balades individuelles lorsque cela est possible, accompagnée de Marley son chien sur la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et ses alentours pour les propriétaires qui s'absentent toute la journée. Pour finir, elle anime des ateliers pédagogiques auprès des enfants dans les écoles et centres de loisirs dans le cadre du Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accidents par Morsures.

Ce que Fanny Stephan aime dans son métier, c'est d'accompagner et guider des propriétaires et les enfants vers une plus grande compréhension de leur chien et de leurs besoins.

✉ oscareducationcanine@gmail.com

🌐 www.oscareducationcanine.com/

☎ 07 87 31 21 20

📍 Noyal-Châtillon-sur-Seiche

📷 [oscareducationcanine](https://www.instagram.com/oscareducationcanine)

📘 [Oscar Education Canine](https://www.facebook.com/OscarEducationCanine)



38^e souvenir Louison Bobet

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MARS 2023

Après deux éditions annulées (2020 et 2021) en raison du COVID, l'Association Cycliste Noyal-Châtillon Cyclos s'est relancée l'an passé pour organiser le 37^e Bobet dans un climat encore marqué par les contraintes sanitaires strictes.

Cette année, l'ACNC Cyclos renoue avec son ancien standard à quatre courses : deux le samedi et deux le dimanche. C'est ainsi que 600 coureurs cyclistes se retrouveront pour se disputer les victoires et les places d'honneur des différentes épreuves.

🌀 Samedi 11 mars

38^e souvenir Louison Bobet « Nationale Élite »

On peut penser que le plateau de coureurs sera relevé car beaucoup aimeraient l'accrocher à leur palmarès. Le départ sera donné au podium de Noyal-Châtillon-sur-Seiche à 13h00. Les coureurs s'élanceront en direction de Saint-Erblon, emprunteront la route de la Salle vers Pont-Péan puis les alentours de Laillé

où ils effectueront 4 tours d'un circuit de 25 Km. De retour par le même chemin vers 16h00, les concurrents et concurrentes parcourront 5 tours sur le circuit final avant de se disputer la victoire. Pour le classement du meilleur grimpeur•se, les côtes de Bout de Lande d'Orgères et de la Halte de Laillé serviront de juges de paix pour l'attribution du titre.

L'équipe locale « SOJASUN ESPOIR – ACNC » tentera de faire briller les couleurs du centre de formation et pourquoi pas soulever le trophée comme le firent leurs ainé•e•s en 2016 et 2018.

Durant leur périple, une course d'attente régionale Open2-Open3 animera les agglomérations de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Saint-Erblon. Grâce à une liaison radio, les spectateurs et spectatrices pourront suivre en direct le déroulement de la course « Elite ».



Grand rendez-vous du monde du cyclisme



🌀 Dimanche 12 mars

35^e trophée Louison Bobet Juniors

Comme tous les ans, les équipes soucieuses de se faire remarquer dès le début de saison seront présentes en provenance de toute la France. Sous les yeux du sélectionneur national, les plus ambitieux•ses auront à cœur de se faire remarquer. Le départ sera donné sur la place de l'Hôtel de Ville de Chartres-

de-Bretagne à 14h00 et c'est après 120 Km sur le même parcours le samedi, que la victoire sera jugée après 4 tours de circuit à l'arrivée vers 17h00. Cette course toujours très prisée par les connaisseurs attire de nombreux spectateurs. Durant la chevauchée des juniors à travers les communes voisines, les « cadets » occuperont le terrain à travers l'agglomération pour une course qui sera une première pour un certain nombre d'entre eux.

Attention, durant ce week-end, la circulation automobile et les transports en commun seront perturbés. Par arrêté préfectoral, les déplacements ne s'effectueront que dans le sens de la course. Par arrêtés préfectoraux et municipaux, des déviations seront mises en place et toute circulation à l'intérieur du circuit des coureurs ne pourra s'effectuer que dans le sens de la course.

Les organisateurs s'excusent par avance des désagréments qu'ils pourront engendrer et vous remercient de votre compréhension.

Merci de bien vouloir respecter toutes les consignes qui vous seront données par les signaleurs chargés de la sécurité de tous.

L'association espère connaître une belle fête du vélo !

Le regroupement d'agriculteurs de la commune a fêté ses 60 ans

« Ils avaient le besoin d'un outil, le même outil, ils s'en servaient 2 ou 3 jours par an et ils se le prêtaient ».

« Ils avaient le besoin d'un outil, le même outil, ils s'en servaient 2 ou 3 jours par an et ils se le prêtaient ». C'est ainsi que Roger Gaultier explique la naissance de la Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) « L'entraide de la Seiche », le 4 mai 1961. Cette association regroupe alors 11 agriculteur·ice·s, qui achètent en commun un éparpilleur à fumier. Parmi eux, on retrouve notamment André Gauchard, seul fondateur toujours en vie, ou Louis Texier, ancien Maire de la commune. Des paysans de Noyal et de Châtillon, qui ont donc « réalisé la fusion avant l'heure » s'amuse celui qui est désormais le président de

la coopérative. Surtout, ce regroupement était « novateur pour l'époque et très courageux », car il actait le principe d'achats en commun, pas évident dans les années 60.

De nouveaux·elles agriculteur·ice·s de la commune rejoignent ensuite le mouvement les années suivantes. En 1987, une seconde Cuma est créée pour l'achat d'un tracteur, d'une moissonneuse batteuse et l'embauche d'un chauffeur. Elle fusionnera finalement avec la structure plus ancienne en 2021. Entre temps, la Cuma « L'entraide de la Seiche » se sera fortement développée ! Elle accueille désormais des agriculteur·ice·s de Saint-Erblon, Chartres-de-Bretagne, Vern-sur-Seiche, Bruz et Bourgbarré. Ensemble, ils regroupent 2200 hectares, issus d'une trentaine d'exploitation. Leurs besoins ont aussi évolué, avec « du plus gros matériel » précise Roger Gaultier, mais aussi « une bineuse et une houe rotative pour faire des cultures bio et ainsi répondre à la demande sociétale ». La Coopérative a donc « de l'avenir ». Car, avec un coût de matériel « toujours plus important », les agriculteur·ice·s « ne peuvent plus se permettre d'acheter seul·e·s certains outils ».



La chorale Vocal'Ise organise une soirée couscous

La Chorale Vocal'Ise organise une soirée couscous le samedi 25 mars à 19h00 à l'Espace Louis Texier.

Cette soirée sera animée par le groupe musical « Trio Grains de Reel » qui propose de la musique traditionnelle irlandaise.

Cette soirée est mise en place au profit du foyer Handas, foyer d'accueil de polyhandicapé·e·s adultes, situé sur la commune.

Vous pouvez réserver votre place jusqu'au samedi 11 mars au

☎ 06 26 48 20 91 ou au 06 31 28 19 97.

En mars/avril, la période des épandages

Au mois de mars va débuter la période des épandages dans la commune. Concrètement, il s'agit d'épandre du lisier et du fumier. L'objectif est ainsi de fertiliser les sols avant la pousse de l'herbe et les semis de printemps. « L'usage des effluents d'élevage permet d'acheter moins d'engrais chimiques » expliquent les agriculteur·ice·s de la commune. Une façon de rappeler que les mauvaises odeurs que peuvent générer ces opérations sont synonymes de moins de produits chimiques.

Le Comité des Fêtes vous invite à son repas dansant

Venez chanter avec le groupe de chants marins l'Hairhaleur qui vous entraînera aussi dans la danse. Cette soirée festive se fera autour d'une choucroute de la mer le samedi 22 avril à partir de 19h30 à l'Espace Louis Texier.

Menu adulte : Tarif : 15€

- Apéritif kir et ses toasts (offert)
- Choucroute de la mer
- Tarte aux pommes

Menu enfant (moins de 12 ans) :

- Tarif : 8€**
- Jambon frites
 - Tarte aux pommes

Les boissons autres que l'eau seront en supplément.

Réservation ☎ 06 23 72 86 19 jusqu'au 8 avril.

Pas de répit pour les aîné.e.s ! UN ATELIER SE TERMINE ET UN AUTRE COMMENCE...

En partenariat avec le Clic all'âge et la société Saparman, le CCAS a organisé des ateliers « équilibre » du 22 septembre 2022 au 19 janvier 2023 à raison d'une séance par semaine.



Les participant.e.s, à gauche sur la photo l'animateur Samy de la société Saparman et à droite l'Adjoint à la Solidarité et aux Affaires Sociales Henri Nicolle



« Je suis très satisfaite dit **Danielle L**, je ressens du mieux-être. Je reconnais que je ne mets pas toujours en œuvre les préconisations mais j'essaie... ».



« J'ai apprécié le professionnalisme de Samy dit **Danielle M**, les horaires du matin étaient adaptés. Le groupe était homogène, participatif et convivial ».



Louise a apprécié l'écoute attentive de l'animateur, se sent mieux après ces 12 séances et confirme que bouger c'est important ».

Samy, l'animateur a trouvé ce groupe dynamique et une présence assidue à chaque séance. Il a noté la progression dans leurs capacités physiques. Pour lui, apprendre à des personnes âgées à se relever en cas de chute est essentiel.

ET OUI UN ATELIER SUCCÈDE À UN AUTRE !

Toujours avec le soutien du Clic all'âge, le 23 janvier la société Brain up a fait une conférence pour lancer une série d'ateliers « Mémoire » en présence de 35 personnes. 16 personnes ont pu s'inscrire. Les ateliers se dérouleront du 30 janvier au 22 mai 2023.

En raison du succès, nous essaierons de programmer une autre série d'ateliers « Mémoire » dans les mois à venir.

Un nouveau poissonnier sur le marché dominical

Après plus de 6 mois de recherche, la municipalité de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a enfin réussi à trouver un 2^e poissonnier pour dynamiser son marché hebdomadaire du dimanche matin.

Il s'agit de la «pêche côtière», une entreprise basée dans les Côtes-d'Armor. Ils ont un arrivage direct de leurs bateaux basés au port de Saint-Cast-le-Guildo (22). Ils sont également présents aux halles centrales et au marché de Sainte-Thérèse à Rennes.



Concours photos pour les 30 ans de la fusion

Dans le cadre des 30 ans de la fusion de Noyal-sur-Seiche et Châtillon-sur-Seiche, la commune lance un concours photos gratuit ouvert à toutes et à tous, pour les petits comme pour les grands.

Si vous souhaitez y participer, retrouvez le règlement du concours ainsi que le bulletin de candidature sur le site internet de la commune dans la rubrique « Actualités Concours photo pour les 30 ans de la fusion ».

La date limite d'inscription est fixée au 30 avril 2023.

Les documents complétés sont à envoyer à communication@ville-noyal-chatillon.fr.

À vos appareils !

Antoine Lamballais, Adjoint à la Prévention, Mobilité et Sécurité et Sébastien Guéret, Maire aux côtés du nouveau poissonnier.

Ouverture de deux Maisons d'Assistant·e·s Maternel·le·s (MAM)

2023 est synonyme du développement des modes d'accueil sur la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Après l'ouverture d'une première MAM début janvier, une seconde a ouvert ses portes courant février.

LES P'TITS SUCRES D'ORGE

La MAM « Les p'tits sucres d'orge » a été la première à ouvrir sur la commune le 3 janvier dernier au 12 rue de Rennes. Elle est constituée de trois assistantes maternelles : Mélanie Marvie, Tania Briens et Anne-Cécile Bourdin. Elles ont un lien de voisinage, et se sont rencontrées sur leur commune d'origine Orgères.

Elles aiment travailler auprès des jeunes enfants, les accompagner et participer à leur éveil. Elles sont heureuses aujourd'hui, de pouvoir travailler en équipe et accueillir des enfants dans un lieu adapté et convivial. Pour cela, elles ont effectué des travaux de rénovation dans les locaux mis à disposition par la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Elles disposent de 4 chambres où les enfants sont regroupés pour la sieste et non pas par âge, en fonction de la qualité et de la durée de leur sommeil. Elles proposent également aux enfants des activités différentes toutes les semaines.

Les trois assistantes maternelles sont en capacité d'accueillir jusqu'à 12 enfants de 10 semaines à 4 ans. Elles sont actuellement dans l'attente d'un autre agrément qui leur permettrait d'accueillir une 4^e assistante maternelle, ce qui leur apporterait plus de « confort » dans la garde des jeunes enfants et de pouvoir répondre à la forte demande.

✉ mamlesptitsucresdorge@gmail.com

📷 [mamlesptitssucredorge](https://www.instagram.com/mamlesptitssucredorge)



De gauche à droite :
Anne-Cécile Marvie, Tania Briens et Mélanie Bourdin

KER FREYJA

La MAM a été baptisée « Ker Freyja » par Daphné Peru, Nelly Mahe et Géraldine Soriot, les trois assistantes maternelles.

Elles ont choisi ce nom pour associer un lieu où il y a de la vie « ker » avec un endroit qui représente la bienveillance et l'amour « Freyja » (déesse de l'amour et de la fertilité dans la mythologie nordique). Elles ont à cœur de se rendre disponibles pour les parents qui rencontrent des difficultés à faire garder leurs enfants.

Elles ont choisi de se regrouper d'une part pour ne pas exercer seule leur métier car il peut isoler et mettre parfois en difficulté les assistantes qui exercent chez elles et d'autre part, car cela leur permet d'échanger et de partager leurs expériences. Cependant, les parents signent un contrat avec l'une d'entre elles malgré le fait qu'elles travaillent ensemble. La MAM, située au 13 rue Suzanne Prou, peut accueillir 10 enfants de 3 mois à 3 ans.

Il leur tient à cœur de pratiquer des méthodes douces et naturelles dans le respect du rythme de chaque enfant accueilli, avec des sorties, des animations, etc... Elles souhaitent également réduire leur impact écologique en proposant des lingettes en bambou lavables.



De gauche à droite :
Géraldine Soriot, Nelly Mahe et Daphné Peru

Les parents qui le veulent pourront amener leurs couches lavables, les assistantes maternelles s'occuperont de l'entretien. Elles ont pour projet d'inclure les habitant·e·s en proposant, dans un second temps, des repas avec des produits locaux et de saison. Afin de se mettre régulièrement à jour sur les avancées scientifiques sur le développement psychomoteur de l'enfant, elles vont s'inscrire à des formations pour mieux les accompagner.

🌐 <https://mamkerfreyja.wixsite.com/maison-d-assistante>

✉ mamkerfreyja@mailo.com

📘 Ker Freyja Mam

Mars : « Mois des femmes »

la maternité, la parentalité – paroles de parents »

Thématique proposée par le Centre Communal d'Action Sociale,
le service Petite Enfance et la Médiathèque.

📅 EXPOSITION « BEAUCOUP DE BEAUX BOUT'CHOUS »

Des petons par-ci, des mimines par-là, des bout'chous en goguette... Les bébés sont à l'honneur à la Médiathèque au mois de mars à travers une exposition photographique participative. Merci aux assistantes maternelles, aux parents et professionnel·le·s des crèches pour la participation !

📅 Du mercredi 1^{er} au vendredi 31 mars aux horaires d'ouverture de la Médiathèque

📅 CINÉ-DÉBAT « À LA VIE »

Projection d'un film d'Aude Papin suivie d'un échange avec Marie-Laure CURMI, sage-femme. Le film raconte l'histoire de Chantal Birman, sage-femme libérale et féministe, a consacré sa vie à

défendre le droit des femmes. À presque 70 ans, elle continue de se rendre auprès de celles qui viennent d'accoucher pour leur prodiguer soins et conseils. Entre instants douloureux et joies intenses, ses visites offrent une photographie rare de ce moment délicat qu'est le retour à la maison.

📅 Mercredi 8 mars à 20h00

👤 Public adulte et adolescent

📅 « CONCERT POUR LES PETITES Z'OREILLES » 0-6 ANS

La Compagnie L'œuf et la poule propose un concert ponctué de reprises de comptines et de chansons connues et moins connues et réarrangées pour un moment de complicité musicale à partager.

📅 Samedi 11 mars à 16h00

👤 Tout public

📅 RDV PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

La vie connectée est toute une aventure, surtout pour les enfants. C'est pourquoi ces derniers ont besoin d'être en sécurité, de profiter de ces moments de façon paisible et agréable avec quelqu'un pouvant les accompagner. Venez découvrir les différents outils numériques pour maîtriser leurs connexions afin que leur chemin soit toujours le bon.

📅 Vendredi 17 mars à 18h00

👤 Public adulte et adolescent

Pour toutes les animations
proposées à la Médiathèque,

LA RÉSERVATION EST
CONSEILLÉE

📞 AU 02 99 05 26 30

INSCRIPTION GRATUITE À LA
MÉDIATHÈQUE
POUR TOUS ET TOUTES

Avril : « Le mois des mobilités douces »

📅 EXPOSITION « LA MARCHÉ »

Réalisée par l'association rennaise Espace Piéton, cette exposition met en valeur tout à la fois l'intérêt de la marche à pied en ville, la sécurité des piétons et l'aspect bénéfique de cette activité pour la santé.

📅 Du mardi 4 au samedi 29 avril aux horaires d'ouverture de la Médiathèque

📅 DÉCOUVERTE DE LA MARCHÉ NORDIQUE

Avis aux amateurs de marche et de grand air ! L'association Marche Castel'Nordique vous invite à une découverte de la marche nordique. Rendez-vous à la Médiathèque à 14h00 et retour prévu vers 16h00 suivi d'un goûter bien mérité.

📅 Samedi 8 avril à 14h00

👤 Public adulte et adolescent à partir de 15 ans en tenue de sport

📅 ATELIER NUMÉRIQUE « APPLICATIONS MOBILITÉ »

Que ce soit pour une balade en vélo ou une randonnée bien méritée, des applications pour smartphone peuvent vous aider. Planifier, guider ou compter ses pas, il y a beaucoup de possibilités.

📅 Samedi 15 avril à 10h30

👤 Public adulte et adolescent

C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

LA SURPRISE DU VENDREDI

📅 Vendredi 10 mars et 14 avril à 18h00

HEURE DU CINÉMA JEUNESSE

Projection d'un film d'aventures à partir de 6 ans

📅 Mercredi 19 avril à 15h00

RDV NUMÉRIQUES

« Acheter en toute sécurité sur Internet » 📅 Samedi 11 mars à 10h30

« Généalogie numérique » 📅 Mardi 14 mars à 15h00

« Initiation à l'ordinateur »

📅 Samedis 18 mars, 25 mars et 8 avril à 10h30

👤 Sur réservation – places limitées

De la musique dansée avec l'école Jean Wiener et la fanfare Mouv'N'Brass

Depuis plusieurs semaines, les élèves de l'orchestre junior de l'école Jean Wiener, des orchestres à l'école l'Auditoire (Chartres-de-Bretagne), le Chat Perché (Noyal-Châtillon-sur-Seiche) et Jean Moulin (Saint-Jacques de la Lande) travaillent L'Ego Land, une des compositions de Mouv'N'Brass qu'ils vont apprendre à mettre en mouvement lors de deux interventions avec les musiciens du groupe.

La restitution de cet apprentissage aura lieu le samedi 1^{er} avril à partir de 16h30 sur les Bords de Seiche (complexe sportif Raymond-Perrin).

Mouv'N'Brass est une fanfare de 5 musiciens avec Lucas Pinabel qui est également professeur à l'école Jean Wiener (saxophone alto), Simon Candela (saxophone alto), Arnaud Chauvel (saxophone baryton), Pierre Conilleau (trombone), Manuel Carromero (percussion).

Leur particularité consiste à mettre en mouvement leurs compositions avec un travail très poussé autour de la danse.

Les répétitions ont commencé ce mois de janvier, la création de la chorégraphie aura lieu quant à elle, lors de deux interventions avec l'un des musiciens du groupe, Simon Candela, à partir du mois de mars.

Le projet final sera restitué le samedi 1^{er} avril, où les élèves dévoileront le temps d'un morceau, le fruit de ces mois de travail, en musique et en danse !

Sur place, un service de buvette vous sera proposé par Musicapea, l'association des parents d'élèves, élèves, enseignant•e•s et ami•e•s en musique de l'école Jean Wiener.



Expression de l'opposition

Immobilisme

Cette année est placée sous le signe de la morosité. Il suffit d'allumer la télévision ou lire un journal pour entendre parler de l'inflation qui progresse, du Covid qui reste inquiétant, du prix de l'énergie qui explose, les Français sont dans la rue inquiets pour les retraites, la guerre est aux portes de l'Europe.

Dans un tel environnement on pourrait légitimement se tracasser pour les comptes municipaux, et c'est avec une véritable impatience mêlée d'angoisse, que nous avons découvert une approche budgétaire lors de la dernière commission finances début décembre, les chiffres pour l'année 2022 ne sont pas mauvais, effectivement un peu plus de 300 000 euros d'énergie supplémentaire, mais qui seront compensés par l'augmentation des recettes liées aux nouvelles entreprises et nouvelles habitations et la revalorisation des bases de taxes foncières qui est décidée par

le gouvernement, il n'y a donc pas péril lié à ce poste budgétaire. Dans ces conditions on ne comprend toujours pas pourquoi le maire reporte systématiquement les investissements, on avait déjà vu la suppression des investissements prévus par l'équipe précédente. (On a du mal à comprendre un tel gâchis), mais ce n'étaient pas ses projets. Ce qui est plus dur à comprendre, ce sont les choix de l'équipe actuelle qui ont été votés au printemps dernier, on aurait pu penser que c'étaient les bons choix puisque c'étaient les leurs, alors pourquoi reporter tous les engagements ?

Sur les dépenses d'investissements nous serons à moins de 50 % de réalisé, à quoi bon faire un budget chaque année si on ne le réalise pas ? Pourquoi ne pas profiter du plan de relance du gouvernement pour équiper notre commune à moindre coût, aider les entreprises et créer des emplois dans l'économie locale ?

En revanche pour ce qui est des dépenses courantes, là c'est l'explosion on l'avait déjà souligné au moment du vote du budget au printemps dernier, mais nos craintes sont malheureusement très largement confirmées et dépassées. Difficile de croire à un budget plus vertueux cette année. C'est pourtant en maîtrisant les dépenses courantes que l'on pourra recommencer à investir pour mettre à disposition des habitants les services et les équipements qu'ils attendent.

Groupe de l'opposition :
Gilles de Bel-Air, Annie Geslin, Karine Floret, Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.



VENDREDI 3 MARS

Collecte de sang

 De 14h00 à 18h30  Espace Louis Texier

 Sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

DIMANCHE 5 MARS

Braderie Menthalo

Bourse aux jouets et vêtements d'enfants et matériel de puériculture

Buvette et restauration sur place

 De 9h00 à 14h00  Espace Louis Texier

€ Prix par table 5 euros

SAMEDI 18 MARS

Grand tournoi de tarot

Organisé par l'association l'Excuse Castelnodaise
Buvette et restauration sur place

 Inscriptions sur place à partir de 13h15 (10€) /
Tournoi de 14h00 à 19h30

 Espace Louis Texier

 Denis Demay à denis.demay@orange.fr ou
Jacques Gasnier à jacques.pg@orange.fr

DIMANCHE 19 MARS

Cérémonie commémorative du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, organisée par la municipalité et la FNACA.

 11h00  Esplanade du Souvenir

MARDI 21 MARS

« Un job près de chez vous » organisé par le Point Accueil Emploi et Pôle Emploi
Venez rencontrer des entreprises locales qui recrutent !

 De 14h00 à 17h00  Espace Louis Texier

 www.paesudrennes.fr

SAMEDI 25 MARS ET DIMANCHE 2 AVRIL

Portes ouvertes proposées par l'association Le Quai de la Seiche

 25 mars de 10h00 à 16h00 Vide dressing sur
inscription au  06 51 46 53 59

 2 avril de 10h00 à 13h00

 6 rue de Saint-Erblon

DIMANCHE 2 AVRIL

Loto

L'École Saint-Amand organise un super loto animé par Anim'loto 35

3 000 € de bons d'achat à gagner !

Buvette et restauration sur place

Ouverture des portes 2h00 avant

 14h00 à 18h00

 Complexe sportif Raymond Perrin

SAMEDI 29 AVRIL

Concours de palets

L'association des paletistes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un concours ouvert à tous et à toutes

Inscription ouverte 30 minutes avant le début du concours en nombre limité (5€/joueur·se)

Buvette, galette saucisse et sandwich sur place

 9h00 en individuel / 14h00 par équipe de 2
joueurs·ses

 Complexe sportif Raymond Perrin

 Renseignements au 06 08 13 45 95 ou
au 06 85 55 81 12



Après deux années d'interruption à cause de la crise sanitaire, le repas des aîné·e·s reprendra le dimanche 1er octobre. Plus d'informations vous seront données dans les mois qui viennent.

Prochaines permanences des Élu·e·s

 le samedi de 10h à 12h, en Mairie:

- 11 mars : Anthony Chénais, Délégué Environnement, Développement Durable et Numérique
- 18 mars : Dominique Lamart, Déléguée Infrastructures et Patrimoine
- 25 mars : Sébastien Guéret, Maire
- 1^{er} avril : Alexandra Blin, Adjointe Éducation, Petite Enfance et Enfance
- 8 avril : Arnaud Morvan, Adjoint Urbanisme et Travaux
- 15 avril : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 22 avril : Gilles Bodin, Adjoint Vie associative, Sports et Loisirs
- 29 avril : Nadia Nedjar, Adjointe Finances, Économie et Personne